

Le polissoir ou pierre à rainures de la Brélaudière à l'Aiguillon-sur-Vie (Vendée)

Baudouin

Citer ce document / Cite this document :

Baudouin . Le polissoir ou pierre à rainures de la Brélaudière à l'Aiguillon-sur-Vie (Vendée). In: Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, V° Série. Tome 3, 1902. pp. 182-205;

doi : <https://doi.org/10.3406/bmsap.1902.6057>

https://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1902_num_3_1_6057

Fichier pdf généré le 10/05/2018

**LE POLISSOIR OU PIERRE A RAINURES DE LA BRÉLAUDIÈRE
A L'AIGUILLON-SUR-VIE (Vendée).**

PAR M. LE D^r MARCEL BAUDOIN.

§ I. — *Données générales.*

Définition. — Au mois de juillet 1901, au cours de notre mission archéologique sur les côtes de la Vendée, la bonne du loueur de voitures, qui nous accompagne dans toutes nos excursions scientifiques, nous signala l'existence d'une pierre curieuse, aux alentours d'une ferme, où elle avait été jadis servante.

Nous nous rendîmes de suite à l'endroit indiqué, à la métairie de la Brélaudière, commune de l'Aiguillon-sur-Vie; et, sur le bord du chemin de traverse, qui y mène de la route de Challans aux Sables d'Olonne, nous n'eûmes aucune peine à retrouver cette pierre, bien connue au demeurant des paysans du voisinage immédiat de la métairie.

Au premier examen, nous reconnûmes là ce qu'on appelle un *polissoir*, c'est-à-dire une *pierres à rainures* ou à *entailles*, à rainures assez nombreuses, et plus ou moins prononcées.

Nous discuterons plus loin sa nature, et verrons ce qu'il faut penser de cette dénomination provisoire.

Historique. — Jusqu'à présent, ce polissoir était demeuré absolument inconnu des préhistoriciens. On n'en trouve, en effet, aucune mention dans aucun mémoire. Les « Guides » de la Vendée n'en parlent pas plus que les divers inventaires de Monuments mégalithiques locaux. C'est donc une découverte indiscutable.

Toutefois, il ne faudrait pas croire que l'existence de cette pierre ne fut pas connue depuis longtemps des gens du pays : la preuve, c'est que c'est une bonne qui nous l'a révélée; c'est que les fermiers de la Brélaudière, de même que ceux des environs, la voyaient tous les jours en allant à leurs champs; c'est que la propriétaire de la ferme, M^{lle} Merveau (de St-Gilles-sur-Vie), qui nous l'a gracieusement offerte pour le Musée des Antiquités Nationales de St-Germain, l'avait remarquée nombre de fois, et voulait depuis longtemps la faire déplacer, car son cheval a constamment peur en passant à côté, lorsqu'elle se rend à sa métairie. Il est vrai qu'elle ne lui attribuait pas le moindre intérêt! Mais l'instituteur de l'Aiguillon-sur-Vie, de même que beaucoup de personnes de ce bourg¹, l'ignoraient totalement, comme tous les savants et archéologues du pays.

Une seule personne, versée dans les choses de l'archéologie vendéenne,

¹ Le secrétaire actuel de la Mairie de l'Aiguillon-sur-Vie, né à la ferme même de la Brélaudière, nous écrit qu'il a toujours connu la pierre telle qu'elle est encore aujourd'hui. D'après lui, « elle n'a jamais guéri aucune maladie; et on n'a jamais rien trouvé aux alentours. Jamais on n'a attiré son attention sur les rainures de la pierre, à propos de laquelle il ne connaît aucune légende ».

en avait toutefois entendu parler, mais ne l'avait pas étudiée, comme nous avons pu le remarquer au cours d'une conversation postérieure à notre trouvaille. C'est M. P. de Bois-Chevalier (des Sables d'Olonne), l'heureux collectionneur de haches polies de cette partie de la Vendée maritime, à qui des paysans en avait causé.

Étant donné l'intérêt et le volume de cette pierre, il est vraiment curieux de constater qu'elle ait pu échapper aussi longtemps à la sagacité de chercheurs comme l'abbé F. Baudry, et aux investigations de ceux qui ont établi en 1880 l'inventaire des Mégalithes de France : ce qui montre, une fois de plus, combien cet inventaire laisse à désirer !

Ce n'est d'ailleurs que le second polissoir qui soit connu pour le département de la Vendée, où probablement il y en a d'autres à découvrir encore. Jusqu'à ces derniers temps, en effet, on n'en a mentionné qu'un autre pour cette contrée : celui de la Rochetréjoux ¹, petite commune du canton de Chantonay, située à l'ouest de Pouzauges et au sud des Herbiers, et encore l'un des sites les plus boisés du Bocage.

Cet autre polissoir est connu dans le pays sous le nom de *Pierre brune*, et il s'appelait autrefois la *Pierre de garne* ². Cette pierre a 1 m. 75 à 2 mètres et a la forme d'un tronc de pyramide ³; mais nous la décrirons avec détails dans un autre mémoire.

Folklore. — M^{lle} Merveau, propriétaire de la Pierre de la Brélaudière, nous a écrit à son propos ce qui suit :

« Au temps jadis, on ne s'occupait guère de recherches scientifiques. Toutefois, les métayers de la Brélaudière ont toujours trouvé étrange la présence de cette pierre à une semblable hauteur. Ils répétaient toujours, en lui jetant un mauvais regard (ils ont essayé de la *briser* à différentes reprises ⁴, et de l'*ébranler*, sans pouvoir y réussir) : « Que celui qui l'a mise là, vienne l'enlever ! »

Voici maintenant la légende, qui a encore cours et qui se rattache à cette pierre bizarre.

« Les habitants de l'île d'Yeu voulaient venir en terre ferme, sans se mouiller les pieds, et sans bateau. Ils prièrent le bon Dieu de leur faire construire un beau pont. ⁵ Le bon Dieu leur refusa d'une façon absolue.

¹ Il est cité seulement, du reste, dans l'inventaire des Monuments mégalithiques de la France, dressé en 1880 (*Bull. de la Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1880). — Le mot est même écrit au pluriel : « *Polissoirs* ». — Aucun livre sur la Vendée n'en a fait jusqu'ici mention. Joanno, dans sa « *Géographie* », n'en parle pas; de même, l'*Annuaire du département* (1890) est muet à cet égard. L'abbé Baudry ne le mentionne pas non plus.

² Il y a un village voisin, qui s'appelle la *Garnerie*.

³ Il paraît qu'il y en a d'autres analogues dans la même commune; ce qui explique pourquoi l'inventaire a employé le pluriel, comme nous le signalons plus haut.

⁴ Pour notre part, nous n'avons pas cependant remarqué, sur la pierre, la moindre trace de ces efforts, sans doute restés absolument vains, en raison des instruments anodins employés.

⁵ BAUDOUIN (Marcel). — *La construction du pont d'Yeu*. [Légende]. *Revue des Trad-Pop.*, Paris, 1901, xvi, nov., n° 11, 553-555.

Ils s'adressèrent alors au Diable, qui promet de mener l'œuvre à bonne fin, entre minuit et le chant du coq. Mais Dieu n'aime pas qu'on aille contre sa volonté. Il fit chanter le coq avant l'heure habituelle; et tous les Diablotins, chargés de pierres, furent forcés de rentrer dans l'enfer, laissant ça et là leur fardeau. »

Comme on le voit, c'est la légende de tous les mégalithes du canton ¹, légende qu'on rattache au pont d'Yeu ².

§ II. — Étude de la pierre.

Situation. — La ferme de la Brélaudière ³ fait partie, comme nous

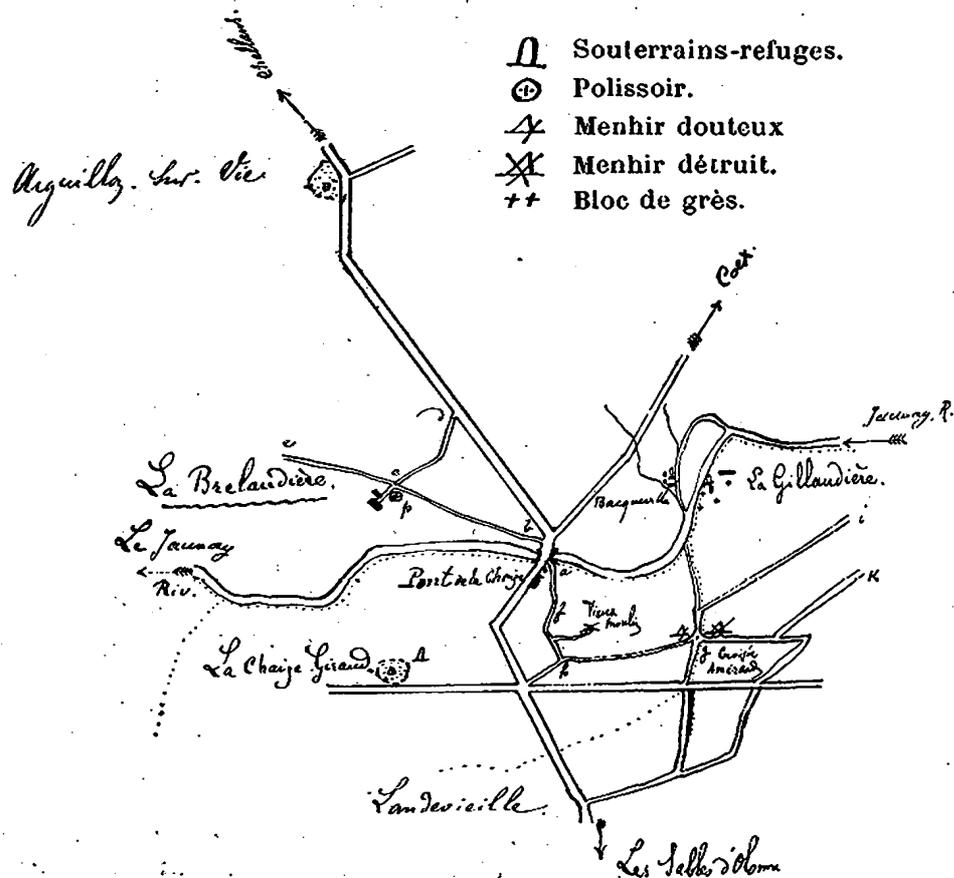


Fig. 1. — Situation géographique du Polissoir de la Brélaudière (Bords du Jaunay au Pont de la Chaize) — Légende: a, b, chemin ancien de la Brélaudière au Pont de la Chaize; c, d, chemin nouveau de Brélaudière; a, f, h, g, vieux chemin venant de la Mothe-Achard..... Limite des communes.

l'avons dit, de la commune de l'Aiguillon-sur-Vie. Elle n'est qu'à quelques

¹ BAUDOUIN (M.) et LACOULOUMÈRE (G.). — *Les Mégalithes de Bretignolles. Les Mégalithes de St-Martin de Brem.* (En préparation).

² Ces légendes nous paraissent en rapport avec la séparation de l'île d'Yeu du continent, fait géologique, qui paraît ne pas remonter à plus de 500 ans avant J.-C.

³ BRÉLAUDIÈRE, avec un é (accent aigu), d'après la carte de l'Etat Major; BRÉLAUDIÈRE, sans accent, d'après celle du Ministère de l'Intérieur.

centaines de mètres (exatement 600 mètres par le petit chemin de traverse) de la route départementale qui va des Sables d'Olonne à Nantes par Challans, du côté de l'ouest, et à environ 2 kilomètres au sud du Bourg.

Elle est située sur le sommet de la colline qui forme une pointe avancée entre le ruisseau de l'Aiguillon, affluent du Jaunay, et ce cours d'eau, sur la rive droite même du Jaunay, au nord-ouest du pont du Jaunay, dit Pont de la Chaize-Giraud, et à 250 mètres à peine du lit de la rivière ¹.

La colline a, en ce point, une hauteur d'environ 20 mètres, d'après la cote de la carte. Les coordonnées géographiques de la ferme sont : 46° 40' de latitude nord (soit 51^e 85'), et 4° 9' 30" de longitude ouest (soit 4^e 62').

Au cadastre, elle correspond à la feuille 4 de la section B. Pour s'y rendre, le moyen le plus pratique consiste à prendre le chemin de traverse qui part de la route de Nantes à Challans, à 1.200 mètres au sud de l'Aiguillon, et à 1 kilomètre au nord du Pont de la Chaize (fig. 1).

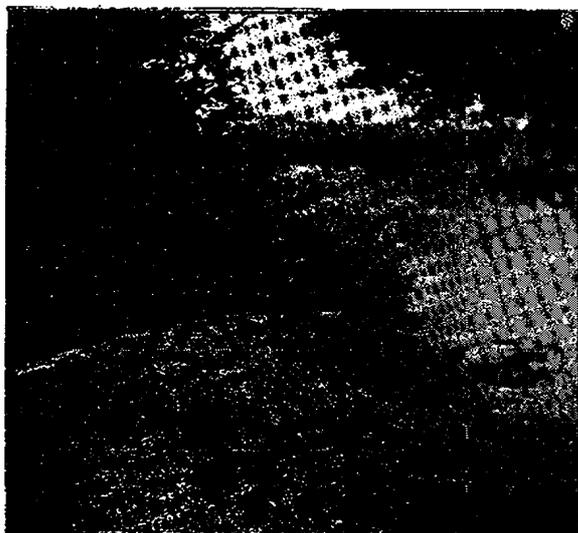


Fig. 2. — Le Polissoir de la Brélaudière (Vendée).
Photographie exécutée au Nord.

On voit seulement l'extrémité inférieure des rainures les plus longues.

Le polissoir se trouve à 150 mètres environ à l'est de la ferme, sur le bord du petit chemin, qui va directement, au nord-est, de la maison à la route. Il est placé horizontalement dans le fossé, repose sur une face, et s'appuie sur un terrier, bordant au nord la pièce dite du *Pinier* ². Il saute, par suite, aux yeux de tous les passants, même les moins prévenus, qui de l'Aiguillon-sur-Vie vont à la métairie ³.

D'après des recherches que nous sommes en train de poursuivre, cette pierre serait, pour nous, située sur une ancienne voie, conduisant de la Mothe-Achard à Givrand et à Saint-

¹ Actuellement, le Jaunay n'est qu'un affluent de la Vie, où il se jette, à St-Gilles. Mais, avant le xvi^e siècle (1596), c'était un petit fleuve, allant directement à l'Océan, entre l'embouchure de la Vie et le Havre de la Gachère (preuve *historique* datant de 1542). — Aujourd'hui, cette embouchure est comblée par les alluvions des marais et les dunes. Jadis, au moyen âge et à l'époque romaine, comme d'ailleurs aux temps néolithiques, le bassin de ce cours d'eau était par suite beaucoup plus important, et directement en communication avec l'Atlantique.

² Il y a, en effet, un pinier au coin de ce champ, tout près de la pierre. — Comme nous l'avons remarqué depuis longtemps, nombre de fermes du bocage Vendéen possède leur *Pinier*, arbre toujours vert, qui les signale au loin à l'attention du voyageur.

³ Dans la magnifique collection de haches polies de M. P. de Bois-Chevalier (des

Gilles-sur-Vie, et passant par Sainte Hélène de Mandin, lieu antique. A la Brélaudière et non loin de la pierre, en effet, cet autre chemin de traverse, arrivant directement du Pont de la Chaize, croise le premier chemin que nous avons signalé.

S'agit-il là d'une voie romaine, analogue à celle qui passe non loin du bourg de l'Aiguillon-sur-Vie? Nous ne pouvons pas l'affirmer. Mais cet antique chemin de la Brélaudière nous paraît continuer la vieille route descendant de la Croisée-Amérand, qui est située sur la rive gauche du Jaunay, non loin du pont de la Chaize, et qui, à la descente de la colline, a une allure vraiment archaïque, surtout près de l'endroit appelé le Vieux-Moulin ¹.

Orientation et forme. — La pierre a la forme d'un tronc de pyramide, à base tournée au nord, à sommet dirigé vers le sud. Elle est posée sur l'une de ses faces, l'autre étant bien visible et à peu près horizontale. Son grand axe est donc aujourd'hui à peu près *Nord-Sud*. Au premier abord, elle à l'air d'avoir été jadis debout, à la manière d'une pierre-fiche, et d'être tombée du côté de la vallée du Jaunay, sur le flanc de la colline, c'est-à-dire au sud. S'il en avait été jadis ainsi, la face intéressante, à entailles, aurait été tournée au nord, ou plutôt, plus exactement, au nord-est; l'autre au sud ou sud-ouest (celle-ci nous est pour l'instant inconnue). Les faces plus petites, ou arêtes, auraient été alors l'une ouest, l'autre est, ou à peu près (*fig. 2*).

Mais il est très difficile de dire aujourd'hui si à un moment donné cette pierre a été redressée. La forme de sa base ne plaide même pas du tout en faveur de cette hypothèse; et tous ceux qui ont étudié l'architectonique des menhirs seront à ce sujet très réservés. Toutefois, pour nous, nous ne nous prononcerons à ce propos qu'après avoir pu examiner la pierre au

Sables d'Olonne), nous n'avons remarqué aucun exemplaire provenant des communes de la Chaize-Giraud et de Landevieille, qui sont voisines; de plus, aucune n'a été trouvée à l'Aiguillon-sur-Vie, commune où est située la ferme de la Brélaudière!

Pourtant, nous devons mentionner que M^{lle} Merveau, propriétaire du polissoir, nous a assuré qu'à la Fricotterie, près Sainte Hélène, c'est-à-dire sur le vieux chemin allant de la Brélaudière à Givrand, on avait trouvé jadis une petite *hache polie*, au voisinage d'un reliquaire, détruit, provenant de l'ancienne chapelle connue en ce lieu.

Cette absence de haches polies, autour du polissoir, est vraiment à noter, d'autant plus que, dans le reste de l'arrondissement des Sables, on en découvre tous les jours des quantités considérables.

Cette constatation est une de celles qui nous ont donné des doutes, en ce qui concerne la nature réelle du dit polissoir. D'ordinaire, en effet, on trouve des haches polies dans le voisinage immédiat de ces mégalithes, comme nous le rappellerons plus loin.

¹ La Croisée-Amérand correspond à une rencontre de chemins, située à la limite des Communes de Landevieille et de la Chaize, dont l'un est l'ancien chemin de la Mothé-Achard à St. Gilles. En ce point, il y a un *bloc de grès à grains fins*, fiché dans le sol. On raconte que ce bloc correspond au tombeau d'un curé, tué autrefois en ce point, le curé Amérand. Nous insisterons ailleurs sur cette histoire et sur ce morceau de grès, de même nature pétrographique que la pierre de la Brélaudière et celles des Gillaudières, fermes voisines.

niveau de sa face encore invisible, et opéré quelques fouilles à l'endroit même où elle se trouve : ce qui n'a pu encore être tenté.

Dimensions. — En supposant qu'elle ait été relevée, on peut appeler hauteur, son grand axe actuel Nord-Sud, qui a 1^m 60. La plus grande largeur de la face supérieure, seule visible, est de 1^m 70. L'épaisseur du bloc est d'environ 1 m., à la partie la plus épaisse; mais la face inférieure qui correspond au sol n'est pas visible, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une partie de la pierre soit enfouie dans la terre végétale. Des fouilles n'ont pas encore été faites pour élucider cette question; on les exécutera en enlevant le bloc en 1902.

La base, rétrécie, n'a qu'une largeur d'un mètre.

Ces dimensions montrent qu'il s'agit d'une grosse pierre, en réalité presque cubique, ayant une base d'un mètre carré environ (1^m + 1^m), et une hauteur d'un mètre et demi à peu près. Par suite, elle doit cuber environ 1 m. c. et demi et peser ¹ à peu près à 2.300 à 2.500 kilogs, (étant donné sa nature pétrographique), si elle ne s'enfonce pas dans le sol d'une quantité considérable.

Pétrographie. — Elle est constituée, en effet, par un grès à grains très fins, tout à fait comparable aux grès que l'on trouve en petite quantité dans le pays, notamment dans les environs d'Apremont sur les bords de la Vie, et même sur la rive gauche du Jaunay, non loin de là, et en particulier près du pont de la Chaize et de la Gillaudière-d'en-bas, où nous en avons rencontré récemment quelques blocs épars au milieu des prairies bordant la rivière.

Pour M. Wallerant, chargé de dresser la carte géologique de ce canton, il s'agirait là de grès *cénomaniens*, d'après ce qu'il a bien voulu nous écrire.

Pour M. Welsch, les grès à *Sabalites audegavensis*, qui sont comparables à ceux-là, étant du *Crétacé supérieur*, ces grès devraient être comme eux *secondaires* (1897).

Pour nous, nous inclinons à croire, jusqu'à plus ample informé, comme nous l'avons dit dans un précédent mémoire ², qu'il s'agit là de grès tout à fait comparables à ceux du Bois de la Chaise à Noirmoutier ³. Mais nous avouons n'avoir aucune preuve probante à apporter ici, ces grès n'étant pas fossilifères, et reposant d'ordinaire directement sur les terrains anciens, sous la forme de blocs épars et bouleversés.

Géologie du sol. — Le polissoir de la Brélaudière est placé au sommet d'une colline, de 20 m. environ, formée, d'après la petite carte de L. Carez et G. Vasseur ⁴ par des *schistes anciens* ⁵, qui constituent tout le sol de cette

¹ La densité du grès est de 2,3 à 2,5.

² M. BAUDOIN (M.) et G. LACOULOUMÈRE. — *L'allée couverte de Pierre Folle* (Commerquiers). (Sous presse).

³ Ceux du Pelavé en particulier, dits *tertiaires* par MM. les professeurs CRIÉ (de Rennes), et G. VASSEUR (de Marseille).

⁴ Carte au 1/500.000 (Feuille de la Vendée).

⁵ C'est ce que A. Rivière appelle « Talcschiste » feldspattique (*Mém. sur le terrain gneissique ou primilif de la Vendée. Soc. géol. de France, 2^e série, t. IV. mém. n° 2, in-4*

partie du canton de St. Gilles. Il repose sur de la *terre végétale*, qui a au moins 0, 50 à 0, 80 cm. d'épaisseur en ce point.

Très certainement, ce bloc n'a pas été trouvé là, c'est-à-dire sur le sommet du plateau, recouvert du limon classique. Mais il a été travaillé, dans la place même où il se trouve aujourd'hui, par les hommes préhistoriques qui l'utilisèrent. Il doit provenir d'un lieu voisin, probablement des bords de la rivière du Jaunay, où on en trouve d'autres analogues, un peu en amont; par suite, il a dû être monté sur la butte de la Brélaudière d'une façon impossible à préciser, mais déjà soupçonnée, comme nous l'avons rappelé plus haut, par les métayers de la ferme. S'il s'agit bien d'un grès analogue à celui de Noirmoutier, on comprend son voisinage avec le Jaunay, qui était autrefois un fleuve¹.

§ III. — *Etude des rainures.*

Technique employée. — La seule face visible de cette pierre présente des rainures qui frappent de suite l'attention. Nous avons essayé de les photographier normalement; mais comme cette face est horizontale et regarde le ciel, cela nous a été impossible. Nous avons dû nous borner à ne prendre du côté du Nord que la base de la pierre, avec la partie inférieure de cette face. Aussi notre épreuve, faite du milieu du chemin, ne montre-t-elle que l'extrémité terminale des rainures, d'ailleurs à peine visibles sur le positif ordinaire (*fig. 2*), mais très nettes à l'examen stéréoscopique².

p. 148; tiré à part, p. 166, fig. 53, à la lettre C.). — Il se sert du mot « Talorthosite schisteuse » (p. 167). — En réalité, c'est du « talcschiste » ordinaire qui paraît former la rive droite du Jaunay, au voisinage de la Brélaudière.

¹ Jusqu'à présent, nous n'avons pas découvert d'autre mégalithe dans la commune de l'Aiguillon-sur-Vie.

Toutefois l'instituteur nous a raconté que jadis, près de la ferme des Noullières, voisine du Moulin cassé (nom à retenir, comme nous le dirons dans un autre mémoire), est située non loin de Ste-Hélène, il y avait une *très grosse pierre*, qui a été cassée, et aujourd'hui a complètement disparu. Cette pierre devait se trouver, à la feuille 1 de la section B du cadastre, au voisinage des champs n^{os} 83 ou 84, c'est-à-dire sur le chemin allant du Bourg aux Noullières, et au voisinage même de la Chauvetière. Le secrétaire de la mairie nous a écrit à ce sujet. « Il y a peut-être, à la Chauvetière, une grosse pierre; si elle n'existe plus, c'est qu'on l'a fait disparaître. » L'instituteur se rappelle l'avoir vue dans une vigne. D'après lui, c'était une *Pierre blanche*, présentant des veinules, nullement comparable à du schiste, « mais plutôt semblable à un granit « blanc ». — Etant donné la nature géologique du sol en ce point (schistes talqueux ou séréciteux), il est probable qu'il s'agit là d'un bloc de quartz de filon, sans intérêt archéologique.

² Dans un précédent mémoire, nous avons, en effet, recommandé l'emploi de la photographie stéréoscopique pour l'étude des polissoirs et des pierres à entailles. La sensation de relief ainsi obtenue donne une idée bien plus nette des détails à examiner avec minutie. Cela se conçoit très bien, puisqu'il s'agit ici de rainures et de rigoles, de saillies et de creux qui viennent assez mal sur les épreuves photographiques ordinaires, en raison du jeu des ombres, mais qui sont au contraire très distinctes au stéréoscope. (M. BAUDOUIN. — *La photographie stéréoscopique des mégalithes. Bull. et Mém. de la Société d'Anthropologie de Paris, 1901*).

Dans ces conditions, nous avons décidé d'en prendre d'abord sur place un décalque, puis de mouler avec soin toute cette face, pour pouvoir étudier à fond chaque rainure, à domicile et à tête reposée. Étant donné qu'il fallait opérer en pleine campagne, ce travail de moulage, en apparence simple, a été très-compiqué. Il nous a fallu apporter de l'eau et du plâtre en cet endroit, pour pouvoir faire notre moule, cela dans les plus mauvaises conditions possibles d'ailleurs. Et nous donnons ici, à titre de pièce justificative, une épreuve photographique de ce moule : pour montrer la difficulté de l'opération, en raison des saillies formées au niveau des

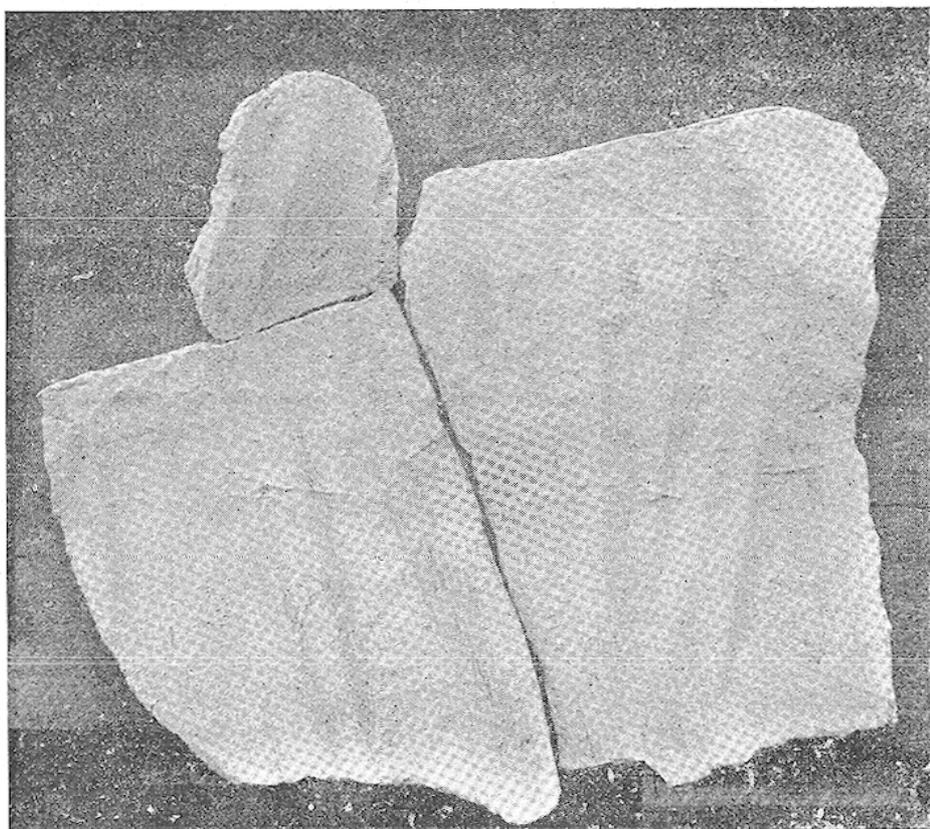


Fig. 3. — Moule en plâtre, exécuté en trois parties, sur place, du Polissoir de la Brélaudière.

creux de la pierre. Nous avons dû l'exécuter, au demeurant, à l'aide de trois morceaux séparés (*Fig. 3*).

Mais, comme le montre le plâtre définitif, exécuté à notre domicile, à trois lieues de là, pendant l'été de 1901. (*Fig. 4*), nos efforts ont été couronnés de succès; et ce moulage obtenu, qui sera déposé au Musée de la Ville de la Roche-sur-Yon (Vendée), permet de bien se rendre compte des dimensions et de la nature des rainures de la pierre de la Brélaudière.

Il serait à souhaiter que l'on en fit autant pour tous les polissoirs connus, car il est impossible d'étudier ces vestiges des âges préhistoriques à

l'aide de la seule photographie et du dessin, (*Fig. 6*), toujours plus ou moins inexact¹.

Description des rainures. — Le dessin correspondant à la photographie de la hase de la pierre (*Fig. 5*) montre qu'il y a dix rainures sur la face que nous étudions; mais le moulage (*Fig. 4*) en indique une onzième du côté du sommet, rainure qui semble n'être que le prolongement de l'une des précédentes. Quoiqu'il en soit, nous allons décrire successivement ces onze rainures, de forme, de dimensions et d'allure différentes,

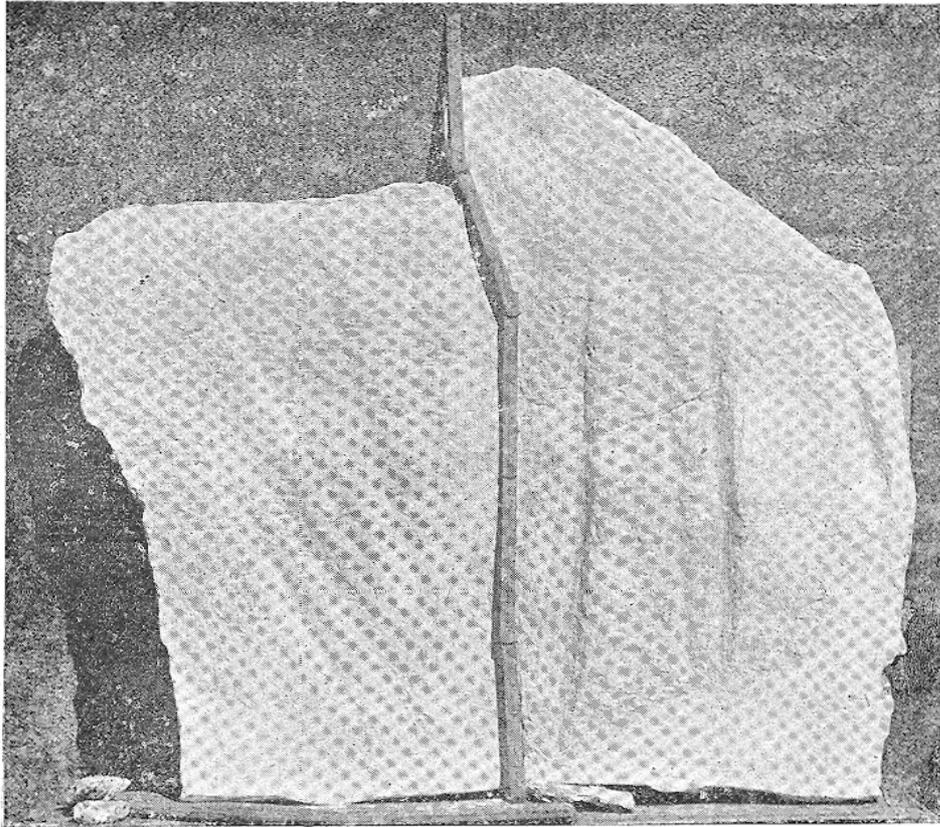


Fig. 4. — Photographie du Moulage en plâtre, obtenu à l'aide d'un moule en plâtre (*Fig. 3*), du Polissoir de la Brélaudière après réunion des trois parties obtenues, suivant repérage préalable².

en les désignant par des numéros d'ordre, et en commençant à les compter à droite, c'est-à-dire du côté ouest de la pierre.

Disons d'abord que leur ensemble constitue une sorte de triangle à base

¹ Le Musée de St. Germain ne possède que très-peu de moulages de polissoirs (Voir S. Reinach. *Cat.*). — Il faudrait s'efforcer d'y envoyer ceux de tous les polissoirs connus, si l'on veut un jour pouvoir en faire une étude comparative, capable de nous éclairer sur leur origine réelle et leur mode d'utilisation.

² Un mètre, placé verticalement au milieu de la photographie, donne les dimensions en longueur des différentes rainures.

supérieure (c'est-à-dire sud) et à pointe inférieure (c'est-à-dire nord); car les rainures semblent disposées comme les rayons d'un éventail à peine ouvert. Toutes ces rainures sont, bien entendu, à peu près verticales (sauf la 11^e), de section triangulaire, c'est-à-dire ont l'aspect d'un angle dièdre, plus ou moins marqué.

Rainure n° 1. — La rainure n° 1, située la plus à droite, n'est pas parallèle à l'axe de la pierre; elle est oblique en bas et à droite, et forme avec la verticale un angle d'environ 10°; elle ne correspond qu'au 1/3 inférieur de la face, mais ne s'avance pas tout à fait jusqu'à la base. Elle est très-courte et n'a que 22 centimètres de long. En revanche, elle est très-profonde et assez large. À sa partie moyenne, elle a 30 millimètres de profondeur et un évasement de 2 à 3 centimètres. Elle est située de 15 à 20 centimètres du bord de la pierre.

Rainure n° 2. — C'est, avec les deux suivantes, la plus importante; elle est oblique de haut en bas et de dehors en dedans. Elle s'écarte par conséquent du n° 1, en formant avec elle un angle ouvert en bas. Elle en est distante en haut de 10 centimètres; en bas de 13 centimètres; elle la dépasse en haut de 7 centimètres seulement, mais en bas de 17 centimètres. Elle fait avec la verticale un angle de plus de 15°. Elle est longue de 44 centimètres, et est par conséquent double du n° 1. Elle a une profondeur de 25 millimètres au moins et une ouverture de 2 centimètres.

Rainure n° 3. — Elle est absolument parallèle à la rainure n° 2, et n'en est séparée que par une saillie de pierre épaisse de 4 centimètres. C'est à son extrémité supérieure qu'on rencontre la rainure n° 11, seule de son espèce. Elle dépasse en haut la rainure n° 2 de 4 centimètres, en bas de 1 centimètre: ce qui montre qu'elle a une longueur de 50 centimètres. Elle est un peu moins large que la précédente.

Rainure n° 4. — C'est la plus la plus longue de toutes et elle correspond à peu près au milieu de la face de la pierre. Elle n'est pas parallèle à la rainure n° 3, et en est éloignée de 8 à 9 centimètres à sa partie inférieure; c'est dire qu'elle dévie en bas du côté gauche. Elle a 60 centimètres de longueur, et dépasse en bas le n° 3 de 10 centimètres; en haut les extrémités des rainures nos 4 et 3 se correspondent à peu près.

C'est aussi la rainure la plus profonde et la plus large à sa partie moyenne. Son ouverture maximum atteint 3 centimètres et sa profondeur 3 centimètres au milieu.

Rainure n° 5. — Celle-ci est tout à fait différente des précédentes. Elle est bien moins profonde et beaucoup plus étalée. Elle est d'ailleurs très-courte et à peine marquée. Si bien que, sur le moulage, elle n'est guère visible, tellement son creux est faible.

Son extrémité supérieure élargie correspond à peu près à l'extrémité supérieure de la rainure n° 4, dont elle est éloignée de 8 centimètres environ. Elle forme avec le n° 4 un angle très aigu, ouvert vers le haut de la pierre. Sa longueur n'est que de 20 centimètres et son extrémité inférieure est extrêmement effilée.

Rainure n° 6. — La rainure n° 6 remonte un peu plus haut que le n° 5,

qu'elle touche presque à son extrémité supérieure, mais qu'elle dépasse considérablement en bas, car elle a 42 centimètres. Elle forme avec le n° 5

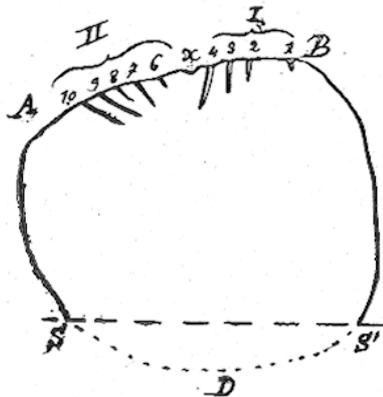


Fig. 5. — Schéma de la base de la pierre de la Brélaudière (Vendée). (D'après la fig. 2).

Légende : 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, rainures du polissoir visibles sur la photographie (on ne voit pas les rainures 5 et 11, situées au sommet).

x, dépression longitudinale séparant le groupe I des rainures du groupe gauche II.

S, S', Surface du sol.

A, B, Face supérieure de la pierre.

D, limite inférieure, probable (non mise à jour).

Elle est coupée par trois fêlures de la pierre: la première, à son sommet, lui est propre; la deuxième, 10 centimètres plus bas, lui est commune avec la rainure précédente; la troisième (15 centimètres plus bas) avec les rainures n° 9, 7 et 6.

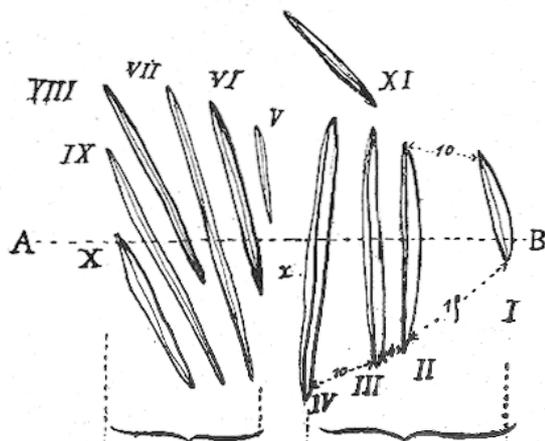


Fig. 6. — Schéma du Polissoir de la Brélaudière.

Légende : I à IV, rainures du 1^{er} groupe.

V à X, 2^e groupe de rainures.

x, dépression longitudinale entre les 2 groupes, très marquée sur la photographie.

A, B, ligne correspondante au bord A, B, de la base de la pierre (Fig. 5).

un angle aigu ouvert en haut; c'est dire que son axe est à peu près parallèle à celui de la face supérieure de la pierre. Profondeur très-peu marquée également. Une petite fêlure de la pierre à son niveau seulement.

Rainure n° 7. — La rainure n° 7 est aussi longue que le n° 4, mais moins profonde. Elle n'est pas parallèle au n° 6, mais inclinée légèrement en haut et à gauche. Elle dépasse en bas le n° 6 de 18 centimètres; mais leurs extrémités supérieures correspondent, car elle a une longueur totale de 60 centimètres. Sa profondeur est d'au moins 2 centimètres à sa partie moyenne, et son ouverture de 4 centimètres. Elle est très visible sur le moulage.

Rainure n° 8. — Plus inclinée encore en dehors et à gauche que la précédente, qu'elle dépasse notablement en haut (de 6 centim. environ), elle s'arrête à moitié chemin, puisqu'elle n'a que 46 centimètres de longueur. Profondeur à peine marquée. Evasement analogue à celui de la rainure n° 6.

Rainure n° 9. — De forme analogue à la précédente, elle semble la compléter en bas, car elle ne commence qu'à 25 centimètres de l'extrémité supérieure de la rainure n° 8, pour se terminer au niveau de l'extrémité inférieure de la rainure n° 7. Elle a 42 centimètres de long. Elle est à peine coupée vers son milieu par la fêlure la plus inférieure. Profondeur à peine marquée.

Rainure n° 10. — Parallèle à la rainure n° 9; son extrémité supérieure commence au même point; mais elle n'est pas tout à fait aussi longue, puisqu'elle n'a que 38 cen-

timètres. Très évasée également, mais cependant un peu plus profonde que le n° 9.

Comme le montre la description ci-dessus, et encore mieux la photographie du moulage (*Fig. 4*), ces 10 rainures forment deux groupes : l'un, qu'on peut appeler le groupe de *droite*; l'autre est situé du *côté gauche*.

Ces groupes sont d'ailleurs séparés par une assez forte *dépression*, longitudinale, de la pierre, dépression qu'on distingue nettement sur notre photographie (*Fig. 2*).

Les rainures du côté droit, qui comprennent 4 grandes *entailles*, dont la troisième est surmontée d'une rigole spéciale plus petite et plus faible (notre n° 11), sont toutes très-profondes et à bords très nets et très marqués. Elles sont comme taillées à l'emporte-pièce ou creusées avec un instrument puissant. Elles ont entr'elles un air de parenté indiscutable, qui frappe immédiatement. Il vaudrait mieux les appeler « *entailles* » que « *rainures* ».

Les rainures du côté gauche, encore plus semblables les unes aux autres, s'il est permis de parler ainsi, sont au contraire à peine marquées, malgré leur longueur, parfois considérable. Elles sont si peu profondes que quelques unes d'entr'elles sont à peine reconnaissables, quand on n'examine pas la pierre avec l'attention voulue, par exemple le n° 5. Elles ne méritent que le nom de rainures.

Ce second groupe est aussi caractérisé par la présence de *fêlures* dans la pierre, fêlures qui ont une direction à peu près perpendiculaire à celle des rainures. Il y en a 3 superposées de bas en haut, à 10 ou 15 centimètres d'intervalle en moyenne. Ces fêlures nous paraissent naturelles, et non la résultante de l'attaque de la pierre par des paysans, dont nous avons parlé précédemment. On sait, en effet, que le grès se fendille parfois sous des influences atmosphériques.

Rainure n° 11. — Il nous reste à étudier la rainure n° 11, qui fait en réalité partie du premier groupe d'entailles. Elle est seule de son espèce et située au-dessus de la rainure n° 3, vers l'extrémité supérieure de la pierre. Sa longueur est de 25 centimètres et son extrémité inférieure touche presque à l'extrémité supérieure de la rainure n° 3, qu'elle semble continuer en haut. Le point le plus important à noter, c'est son inclinaison. Elle fait, en effet, avec la rainure en question, un angle obtus de 145 degrés, ouvert à gauche, de telle sorte que son extrémité supérieure n'est distante que de 20 centimètres de l'entaille n° 5. Elle est évasée et d'une profondeur à peine sensible. Elle a les caractères, en somme, des rainures du 2^e groupe, et semble surajoutée, après coup, au groupe des *entailles profondes* du groupe n° 1¹.

¹ Le polissoir de Saint Cyr-du-Bailleul, dont nous reparlerons plus loin, possède une rainure tout à fait comparable. C'est celle qui porte le n° 16 dans la description de Rivière (1894). Elle a 20 centimètres de long, correspond à la rainure n° 4, qui elle a 49 centimètres. L'angle est aussi obtus, mais ouvert du côté opposé, c'est-à-dire à droite, au lieu de l'être à gauche. — Ce rapprochement, qui nous a paru s'imposer, est tout à fait digne de remarque.

Considérations générales sur les rainures. — On notera que toutes les extrémités des rainures du 2^e groupe, y compris le n° 11, sont *éfilées* et en *pente douce*, et non taillées à *pic*. On remarquera aussi qu'aucune d'elles n'atteint les bords de la pierre. Si les quatre premières surtout donnent plutôt l'impression de *traits taillés* dans la pierre à l'aide d'un instrument, et non celle de *rigoles* creusées à la suite de frottements répétés, il est indiscutable qu'on a une impression toute différente pour le second groupe et pour le n° 11. Là les rainures semblent plutôt dues au glissement d'un objet dur sur le grès.

L'ensemble de l'éventail formé par les rainures ou entailles n'a guère que 65 centimètres de large à sa partie moyenne; c'est dire qu'il correspond à peu près à la partie centrale de la face supérieure de la pierre. Sa plus grande hauteur est, y compris la rainure n° 11, de 75 centimètres.

A côté de ces chiffres, il nous paraît intéressant de donner, dans un tableau d'ensemble, les dimensions en longueur des différentes rainures; on voit bien de la sorte que les rainures les plus longues sont au centre de la pierre.

Tableau des dimensions en longueur des Rainures.

1 ^{er} Groupe :	}	N° 1 = 0,22		2 ^e Groupe :	}	N° 5 = 0,20.
Entailles.	}	N° 2 = 0,44		Rainures.	}	N° 6 = 0,42
	}	N° 3 = 0,50			}	N° 7 = 0,60
	}	N° 4 = 0,60			}	N° 8 = 0,46
Rainure spéciale....		N° 11 = 0,25			}	N° 9 = 0,42
					}	N° 10 = 0,38

La rainure n° 5, comme nous l'avons dit, est à peine marquée, et est presque remplacée par une dépression, à surface plane et polie. Elle nous paraît être d'une confection postérieure et semble surajoutée. On dirait qu'elle a été exécutée après coup, alors que toutes celles du second groupe avaient déjà été tracées et assez profondément creusées. Elle semble bien due au frottement d'un corps dur.

Si nous faisons cette distinction, c'est qu'il nous semble qu'il s'agit là d'une forme de rainure de transition, intermédiaire entre les entailles franches du premier groupe, et certaines dépressions en cupules circulaires, dont nous avons personnellement observé un bel exemple sur un mégalithe de St-Vincent-sur-Jard (Vendée), dépressions en cupule ayant d'ailleurs passées jusqu'ici inaperçues d'observateurs comme l'abbé F. Baudry.

§ IV. — *Etude analytique et comparée des Rainures*

Si l'on veut bien comparer ce polissoir vendéen à l'un des plus typiques que nous connaissons, à celui de St. Cyr-du-Bailleul, dont notre collègue et ami Emile Rivière a donné une description très détaillée¹, après Hen-

¹ EMILE RIVIÈRE. — *Le polissoir de Saint-Cyr-du Bailleul (Manche) ou « Pierre qui coupe la pierre »*. Assoc. franç. p. l'avanc. des Sciences. Congrès de Caen, 1894, t. II, p. 705-709, 2 fig.

ry Moulin ¹, on sera frappé des points de ressemblance que présentent ces deux pierres.

C'est ainsi que le polissoir de St-Cyr possède 16 rainures et le notre 11 ; mais 5 y paraissent surajoutées et de second ordre : ce sont les nos 2 et 5, 6, 7, et 8 ; si bien que si l'on fait abstraction de ces 5 rainures supplémentaires, on obtient une figure tout à fait analogue à celle du polissoir de la Brélaudière, quoique *inversée*. En effet, les 3 premières rainures de l'un et de l'autre polissoir sont très comparables, (si l'on fait abstraction de la rainure n° 2² de la pièce de St-Cyr, qui paraît ajoutée après coup³, et, dans les deux cas, la troisième possède une rainure complémentaire (n° 16 dans un cas n° 11 dans l'autre) ; et, qui plus est, les dimensions des entailles du premier groupe sont presque les mêmes, comme le montre le tableau ci-joint.

Dimensions comparées des rainures de deux Polissoirs.

GROUPES	Nos CORRESPONDANTS		SAINT-CYR	BRÉLAUDIÈRE
	Saint-Cyr	Brélaudière	du BAILLEUL	
Premier groupe : Entailles.....	N° 1	N° 1	0,26	0,22
	N° 3	N° 2	0,41	0,44
	N° 4	N° 3	0,49	0,50
	N° 16	N° 11	0,20	0,25
	N° 9	N° 4	0,70	0,60
Deuxième groupe : Rainures.....	N° 10	N° 5	0,71	0,20 ³
	N° 11	N° 6	0,88	0,42
	N° 12	N° 7	0,63	0,60
	N° 13	N° 8	0,36	0,46
	N° 14	N° 9	0,72	0,42
	N° 15	N° 10	0,51	0,38

¹ HENRY MOULIN. — *Notice sur la pierre Saint-Martin de Saint-Cyr-du Bailleul.* — *Bull. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, 1881.

² Rainure ajoutée après coup, d'après nous, et à peine marquée.

Pour le second groupe, par contre, les dimensions diffèrent beaucoup ; mais la disposition des rainures reste comparable dans son ensemble, si l'on veut bien admettre que pour l'un on a fait le numérotage après l'inversion de la figure. On se rendra encore mieux compte de ces analogies, si l'on examine les deux schémas des polissoirs que nous donnons ici, et qui ont été exécutées à dessein à la même échelle (*Fig. 7*), après inversion de chacun des groupes de celui de Vendée.

La pierre de la Brélaudière diffère très notablement toutefois de celle de Saint-Cyr par son épaisseur ; elle ne paraît pas avoir en effet beaucoup plus d'un mètre (hors du sol, elle a ces dimensions), car elle semble ne pas s'enfoncer dans la terre végétale, tandis que le polissoir de Saint-Cyr y est [enterré sur une hauteur de plus de deux mètres, si bien qu'il a presque] l'allure d'un menhir enfoui et à tête aplatie.

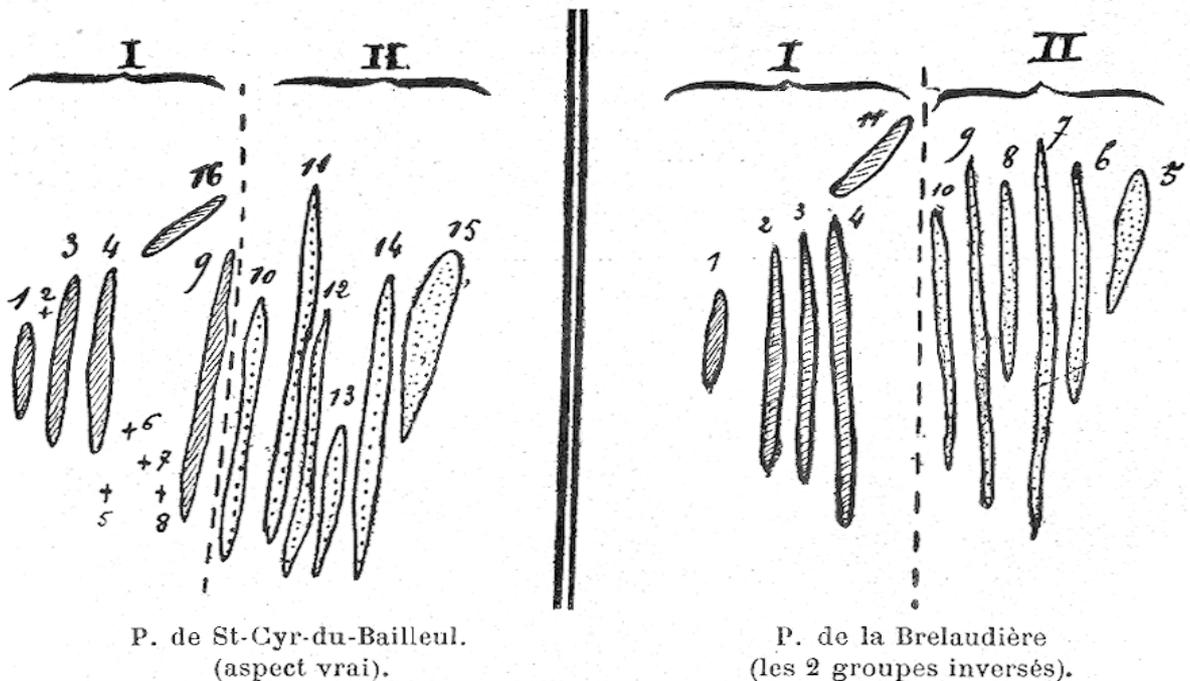


Fig. 7. — Comparaison du Polissoir de Saint-Cyr-du-Bailleul avec celui de la Brélaudière, dont les deux groupes ont été inversés.

Les rainures 2, 5, 6, 7 et 8 n'ont pas été représentées pour le Polissoir de Bailleul, car elles sont très peu importantes.

Mais une autre notion, celle de l'*orientation des entailles* rapproche encore ces deux mégalithes. Tous deux, en effet, ont leurs rainures dirigées nord-sud ou à peu près. Cette coïncidence nous a frappé également.

Le polissoir de Flacy (Yonne), décrit par M. Lhotte ¹, présente encore une disposition qui rappelle les entailles du premier groupe des polissoirs

¹ LHOTTE. — *Polissoir du Bois des Coudriers* (Commune de Flacy) (Yonne). *Assoc. franc. p. l'Av. des Sc.*, 1893, Caen, 768-771, 1 fig.

ci-dessus mentionnés ¹ ; on y note, en effet, 5 entailles presque semblables de 0^m60, 0, 68, 0, 70, 0, 86, et 0, 75 centimètres de long ². Malheureusement, M. Lhotte a oublié de donner l'orientation de cette pierre remarquable ³.

Les polissoirs, décrits par notre collègue Atgier ⁴, et situés dans les environs de Cholet, sont très comparables à celui de Flacy, mais moins importants que le nôtre.

La plupart des autres polissoirs, que nous connaissons, tel celui du Grand Pressigny ⁵, etc., sont décrits trop incomplètement pour que nous puissions aujourd'hui poursuivre cette comparaison. Aussi nous bornons-nous pour l'instant à recommander à nos collègues qui en découvriraient de nouveaux de publier des descriptions très minutieuses, à peu près calquées sur la nôtre (que nous osons donner, sinon comme modèle à suivre, du moins comme type suffisant, si l'on veut pouvoir un jour faire une étude d'ensemble de ces mégalithes.

Nous les prions, en particulier, de noter avec grand soin l'orientation de la pierre et des rainures, la nature du sol sur lequel elle repose, sa constitution pétrographique, les découvertes préhistoriques faites au voisinage ⁶, et enfin de donner les dimensions en longueur, en profondeur et en largeur, et la direction, des différentes rainures.

En ces matières, il faut être prolix pour être complet, et surtout faire une œuvre utile. Et il est fort regrettable que, pour beaucoup de polissoirs, aujourd'hui détruits, on n'ait pas jadis ainsi procédé.

*
*
*

Bien entendu, il faut distinguer absolument ces *grands polissoirs, ou affutoirs*, qui ne devaient servir, dit-on, qu'à la fabrication des haches, des petits polissoirs, analogues, par exemple, à celui qu'Emile Rivière a trouvé dans la grotte des Combarelles ⁷.

¹ Le bloc de grès étant cassé, il y avait peut-être des entailles formant un 2^e groupe sur le morceau qui manque.

² La fusion des rainures n^{os} 1 et 2 semble un fait accidentel.

³ Aux environs du polissoir de Flacy, on a trouvé, à la surface du sol, en trois endroits différents, 3 stations néolithiques, dont l'une a fourni plusieurs objets. — De même, à côté du polissoir des Roches, on a découvert une station néolithique. Il en est d'ailleurs presque toujours ainsi.

⁴ ATGIER. — *Les bords de la Maine à l'âge de pierre. Etude des monuments mégalithiques en Anjou.* — Extr. du *Bull. de la Soc. des Sc., Lettres et Beaux-Arts de Cholet*, 1895, in-4^o p. 136-137.

⁵ D^r CHAUMIER. — *Polissoir du grand Pressigny.* — *Ass. franç. p. l'av. des Sc.*, 1885, Grenoble. t. I, p. 173.

⁶ L'affutoir ou polissoir d'Ors, dans l'île de Ré, décrit par M. Boisselier sous le nom de Palet de Gargautua, est très voisin de la mer et entièrement entouré par un cordon littoral de galets calcaires. Près de lui on a trouvé des grattoirs en silex noir, de la craie, des fragments de haches polies, des ossements, des cendres, du charbon, des poteries (*Soc. des Sc. nat. de la Char. Inf.*, 1893, p. 71-74).

⁷ E. RIVIÈRE. — *Nouvelles recherches anthropologiques et paléontologiques dans la Dordogne.* — *Cong. Ass. franç. p. l'av. des Sc.*, Caen, p. 714 (1 fig.)

Et, pour les distinguer des précédents, qui seuls nous intéressent ici nous proposons qu'on réserve désormais à ces derniers le nom de *Lissoirs* car ils ne pouvaient guère servir qu'à aiguïser les poinçons et les aiguilles. Ils ont d'ailleurs des caractères particuliers, qui ne permettent pas de les confondre avec ceux dont nous venons de parler, en dehors de la différence de volume. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les deux figures de Rivière, qu'on peut prendre pour des types.

On a signalé l'existence de rainures et de cupules de polissage — et par suite de polissoirs — dans certains dolmens.

A notre avis, les mégalithes en question ne doivent pas être de vrais dolmens, si nous en jugeons par ce que nous avons observé nous-même.

Nous avons trouvé, en effet, dans la commune de St-Vincent-sur Jard (Vendée), un *mégalthé à deux cupules* très-nettes, qui est classé comme dolmen par l'abbé Baudry et l'inventaire de 1880.

Or, il ne s'agit nullement là d'une table de dolmen, quoiqu'on en ait dit et comme nous le montrerons dans un autre travail. Ce mégalithe, appelé Dolmen de la Versaine de la Pierre¹, se compose tout simplement d'une longue et large pierre, en grès analogue au grès du polissoir de la Bre-laudière, et aujourd'hui manifestement brisée en deux morceaux, avec une cassure très nette.

Ainsi que l'a répété récemment M. S. Reinach², on polissait les haches, en les frottant dans les rainures des grosses pierres, dites polissoirs, où l'on versait préalablement de l'eau avec du sable de quartz; et les polissoirs plus petits ne servaient à aiguïser que les objets en os. Tout cela nous paraît encore un peu théorique. En tout cas, dans une étude d'ensemble que nous préparons sur cette question des Polissoirs, nous montrerons qu'on a, bien à tort, confondu toute une série d'objets variés, auxquels on a donné les noms ci-dessous : *polissoir, affutoir, brunissoir, lissoir, pierre à polir, pierre à aiguïser, aiguïsoir, frottoir, pierre à entailles, pierre à rainures, pierre à sculptures ou gravures, pierre à cupules, pierre à cuvettes*³, *pierres à bassins, pierre à écuelles*⁴, etc. Et qu'il nous suffise de dire pour l'instant qu'il est grand temps d'apporter un peu de méthode dans l'étude de ces objets, et surtout dans leur dénomination : ce que nous tenterons de faire sous peu.

Conclusions.

La Pierre de la Bre-laudière est-elle un vrai Polissoir ou autre chose? Tous les archéologues répondront sans hésitation par l'affirmative, après

¹ BAUDRY (Abbé F). — *Monuments de l'âge de pierre en Vendée*. (Canton de Talmont). — Tiré à Part. Niort, 1863, p. 11. Mém. lus au Congrès Archéologique de Fontenay-le-Comte. — *Antiquités cri. de la Vendée* (Canton de Talmont). — *Ann. Soc. Em. Vendée*. Tiré à part, in-8, 1862, p. 20.

² *Cat. du Musée St-Germain*. Loc. cit., p. 66.

³ Nous connaissons au moins deux pierres à cuvettes en Vendée.

⁴ Il y a une pierre à écuelles, au moins, en Vendée.

voir examiné la photographie du moulage que nous donnons ici, et même le décalquage colorié, que nous avons offert à la Société d'Anthropologie de Paris.

Pour nous, un doute reste cependant dans notre esprit pour les raisons suivantes : 1° On n'a pas encore trouvé une seule hache polie dans le voisinage immédiat de la Brélaudière, alors qu'elles sont très abondantes dans toute la contrée, comme le prouve la superbe collection de plus de mille exemplaires de M. P. de Bois-Chevalier. 2° Les rainures du 1^{er} groupe, très profondes, ont l'aspect de véritables entailles et de creux taillés, à l'aide d'un instrument quelconque, à la manière des inscriptions; en effet, elles ne paraissent ni lisses ni polies, et leurs extrémités sont en général à pic. 3° Il y a une rainure (qui semble d'ailleurs une rainure de frottement), au-dessus de l'entaille n° 3, rainure qu'on trouve reproduite dans le polissoir de St-Cyr-du-Bailleul, et qui a une disposition particulière, si bien que les entailles 3 et 5, dans leur ensemble, constituent une figure assez analogue à celle qu'on a trouvé sur un mégalithe de l'Allier ¹, et qu'on a assimilé à un caractère phénicien, le ghimel. 4° Les rainures du 1^{er} groupe sont comparables à certaines lettres, formées de lignes droites, connues dans des alphabets anciens. S'agit-il par exemple, non pas de caractères runiques, cursifs, mais d'une sorte d'imitation grossière par une population à moitié barbare ² de certains signes alphabétiques des Runes? Cela n'est pas à la rigueur impossible, d'autant plus que les Runes d'Espagne sont d'origine phénicienne (F. Lenormant); mais c'est bien peu probable, jusqu'à présent du moins. S'agit-il, au contraire, de simples marques indiquant des nombres, et n'ayant rien à voir avec un alphabet quelconque? L'avenir nous fixera sans doute sur ce point, comme sur la précédente hypothèse. 5° Les rigoles sont très régulières, surtout dans le premier groupe; et leurs limites ne sont là nullement indécises par places, comme cela devrait être s'il s'agissait de vraies rainures de frottement ³. 5° Aucune rainure n'atteint le bord de la pierre, comme cela est si fréquent dans les polissoirs types ⁴.

Certes, nous ne voulons pas dire, en formulant ces remarques qu'une partie au moins de ces entailles correspond à des gravures, à une inscription

¹ LEVISTRE. — *Les monuments de l'âge de pierre brute de la région de Montoncel*, (Allier). — *Rev. scient. du Bourbonnais*, Moulins, 1899 et 1900, *passim*. — Anal. in *Bull. Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1900, p. 450.

² J. PARK HARRISON. — *Signes runiques à l'âge des Celtes*. Assoc. franç. p. l'av. d. Sc. Paris, 1873, p. 889.

³ Quelques-uns ressemblent tout à fait à certains traits des signes gravés du Mané Lud en Bretagne, et de New-Grange (Angleterre).

⁴ *Polissoir de la Chevrerie*, par exemple, et d'autres cités par Chauvet (*Les polissoirs préhistoriques de la Charente*, 1883).

véritable ¹, à des *creux* provenant d'une taille ou sculpture de la pierre ², tandis que le second groupe de rainures serait plus caractéristique du polissoir; mais nous avons tenu à souligner les caractères des rigoles du premier groupe, parce que ces données pourront peut-être, un jour ou l'autre, être de quelque utilité, quand on entreprendra une révision générale des mégalithes, qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de polissoirs, des pierres à inscription, et des pierres à cupules, etc.

Aussi, jusqu'à plus ample informé, laissons-nous à la pierre de la Brélaudière la dénomination de *Polissoir*, quoique le terme de pierres à rainures ou à entailles, serait peut être plus exact et moins aventuré.

Discussion

M. ATGIER. — L'intéressante communication de M. Marcel Baudouin me rappelle qu'en effet les grottes et les éboulis de rochers qui sont sur la côte qui borde le bois de la Chaise, dans l'île de Noirmoutier, sont formés d'un grès quartzueux très intéressant à étudier, d'un fort bel aspect et dont j'ai conservé maint échantillon.

Je ne suis pas étonné que l'homme de l'époque des Dolmens soit allé y chercher ses mégalithes, d'autant plus que jadis cette île était reliée au continent d'une façon plus complète qu'aujourd'hui, car actuellement elle n'est reliée au continent voisin, à l'heure de la marée basse, que par une chaussée accessible aux piétons et aux voitures qui y ont d'ailleurs un trajet journalier variant avec l'heure de la marée; le transport de ces beaux blocs de grès jaune n'offrait donc pas plus de difficulté qu'ailleurs aux architectes des dolmens vendéens.

Quant au polissoir dont M. Marcel Baudouin a fait la découverte et qu'il nous a si bien décrit, je crois pouvoir déclarer, d'après une découverte de polissoirs faite jadis en Anjou, que les rainures profonde en V devaient servir au polissage du tranchant des haches de pierre, tandis que les rainures en U plus mousses et moins profondes devaient servir au polissage du talon de la hache, arrondi et non tranchant, ce qui faisait de la hache polie, selon le côté employé, un instrument tantôt tranchant, tantôt contondant.

Dans les polissoirs que j'ai décrits ailleurs ³, découverts en Anjou, une troisième particularité intéressante se présente; les rainures sont elles-

¹ S'il était jamais démontré que ces entailles correspondent à des caractères gravés et même à des inscriptions, on pourrait peut-être les rapprocher encore des *caractères linéaires* trouvés sur des milliers de tablettes d'argile, déterrées à Gnôse (Crète) par M. Evans, au cours de ses remarquables fouilles (*Acad. des Inscript.*, 1902 janvier).

² Les sculptures, notées sur des monuments mégalithiques (Voir Ferguson, p. 200 et 379, etc.) ressemblent singulièrement à certaines raies des polissoirs; et pour nous, nous ne serions nullement surpris si l'on venait à démontrer un jour qu'avec les *polissoirs à rainures* les néolithiques ne polissaient rien du tout: on ne peut pas en dire autant, il s'en faut, des *pierres à cupules*!

³ *Les bords de la Maine à l'âge de la Pierre* (Anjou). Br. in-4° avec nombreuses figures. Dr ATGIER, 1880.

mêmes creusées dans le fond d'une cuvette formant la partie supérieure de blocs de granit bleu; cette cuvette paraît avoir eu deux destinations spéciales pour la fabrication des haches polies, d'une part ses parois servaient à l'usure des deux faces de la hache dont le polissage n'exigeait aucune rainure et d'autre part cette forme de cuvette permettait à l'ouvrier d'entretenir constamment l'eau nécessaire à l'aiguisage jadis comme aujourd'hui.

Ci-joint une figure représentant les polissoirs en question. (*Fig. 8*).

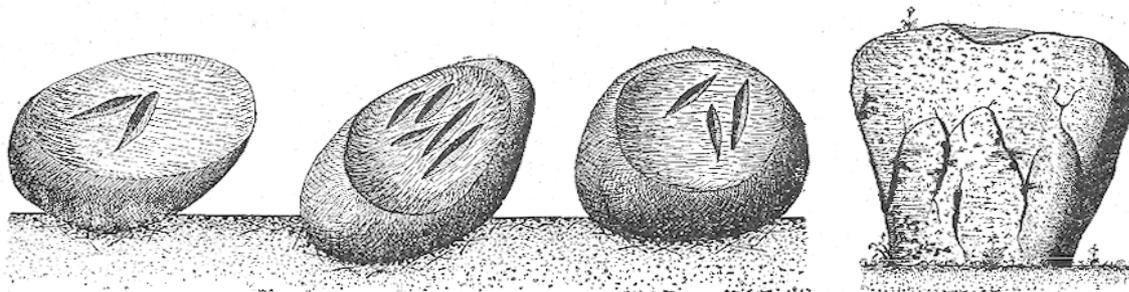


Fig. 8.

Fig. 9.

Fig. 8. — Polissoirs de la station préhistorique de Cholet.

Fig. 9. — La Pierre qui vire de l'île de Ré.

Chaque polissoir est composé d'un bloc de granit de 0 m. 50 environ, dont une des faces est creusée en cuvette, qui elle-même est creusée de plusieurs rainures, ayant servi au polissage des instruments de pierre.

M. E. RIVIÈRE. — Je suis très frappé de certaines ressemblances qui existent entre le polissoir de la Brélaudière, dont notre collègue, M. le D^r Marcel Baudouin, vient de nous entretenir et celui de Saint-Cyr-du-Bailleul ou *Pierre de Saint-Martin*, nommé encore la *Pierre qui coupe la fièvre*, situé au village de la Gévraisière, commune de Saint-Cyr, canton de Barenton (Manche), sur lequel j'ai publié une notice en 1894, dans le compte rendu du Congrès de Caen⁴.

Il est très curieux, en effet, de constater, comme M. Baudouin avait bien voulu me le faire remarquer il y a quinze jours, que si l'on applique face contre face les dessins de ces deux polissoirs, un certain nombre de leurs rainures se superposent pour ainsi dire exactement au point de se confondre et de constater aussi, sur l'un et l'autre dessin, l'obliquité d'une de ses rainures et sa disposition au-dessus des autres qu'elle surmonte (*fig. 8*).

⁴ Association française pour l'avancement des Sciences, Congrès de Caen, session de 1894.

Mais tandis que le polissoir de la Brélaudière comporte *onze* rainures, celui de Saint-Cyr-du-Bailleul en présente *seize*, de dimensions très inégales, la plus petite mesurant 14 centimètres de longueur, la plus grande atteignant jusqu'à 88 centimètres. Voici, du reste, les longueurs respectives de chacune d'elle ; ces rainures sont numérotées sur le dessin ci-dessous, de gauche à droite c'est-à-dire en allant du sud-ouest au nord-est, si ce n'est celle qui porte le n° 16, en raison de sa direction différente des autres. Leurs longueurs sont exprimées ci-dessous en centimètres :

Numéros..... 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
Longueurs... 20, 17, 41, 49, 14, 19, 45, 28, 70, 71, 88, 63, 36, 72, 51, 20.

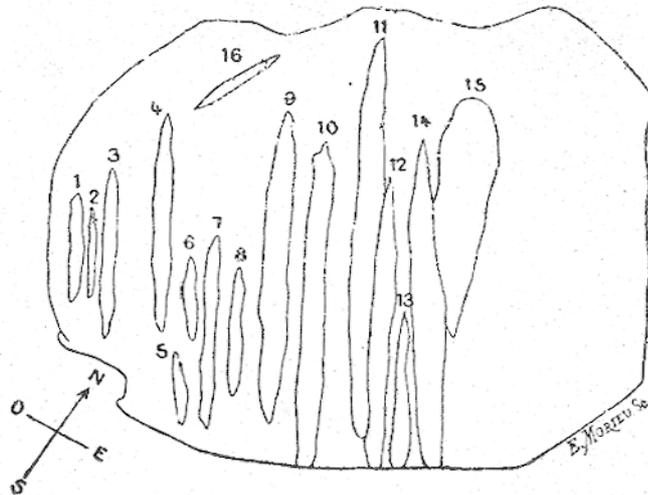


Fig. 10. — Rainures du polissoir de Saint-Cyr-de-Bailleul.

Une autre différence des plus notables, c'est qu'on n'a jamais rencontré, nous dit M. Marcel Baudouin, aucune hache polie aux environs de son polissoir, celles-ci étant cependant des plus nombreuses dans l'arrondissement, tandis que plusieurs haches polies — des pierres de tonnerre comme on les appelle encore dans le pays où les habitants les gardent jalousement comme de précieux talismans¹ — ont été trouvées et ramassées dans les prés voisins du pré Clairret², c'est à-dire de celui où gît le polissoir de Saint-Cyr-du-Bailleul.

Par contre, de même que celui de la Brélaudière est voisin d'une petite rivière, le Jaunay, celui de Saint-Cyr est tout proche d'un petit ruisseau, affluent de la Sélune, ruisseau coulant le long des haies et dont

¹ Aussi est-ce en vain que j'ai cherché à m'en procurer le moindre spécimen.

² Ce pré est « une ancienne lande inscrite, sur le plan cadastral A, n° 593, sous le nom de lande Saint-Martin » (Notice de M. Henry Moulin).

À certaines époques de l'année, on détourne les eaux dans les prés du voisinage, transformés ainsi en de véritables marécages, et notamment dans celui où se trouve mon polissoir.

Quant aux légendes, dont ce dernier tire ses surnoms de Pierre de Saint-Martin et de Pierre qui coupe la fièvre, les voici en quelques mots, telles que mon guide, un jeune garçon d'un hameau voisin, le hameau de la Renardière, me les a racontées, et telles que je les ai rapportées, à mon tour, au Congrès de Caen ¹, en 1894.

Tout d'abord nous avons là légende de Saint-Martin : « On suppose que « Saint-Martin venait nuitamment visiter la pierre qui porte son nom et « que, à l'exemple de Saint-Benoît, il se reposait sur une roche voisine « de même nature, laquelle lui servait de lit. » Quant aux rainures, plus ou moins profondes, elles ne seraient autres, disent les uns, que des entailles de la pierre produites par les coups d'épée « que dut lui donner « Saint-Martin, ce grand destructeur des monuments druidiques dans la « Touraine, que l'on représente toujours armé de l'épée, en sa qualité « d'ancien légionnaire romain. » D'après les autres, ces entailles seraient les empreintes laissées par le fléau de Saint-Martin venant battre son grain sur ladite pierre.

La seconde légende correspond au surnom que le polissoir de St-Cyr a reçu, c'est-à-dire de *Pierre qui coupe la fièvre*. Ce surnom même indique bien la superstition, dont il a été depuis longtemps et dont il est encore l'objet.

En effet, pendant bien des siècles et aujourd'hui encore, nous racontait, il y a huit ans (1894), certain paysan que nous avons rencontré dans le voisinage, les habitants de la contrée, dès qu'ils tombaient malades se rendaient à la *Pierre de Saint-Martin* ou, s'ils n'en avaient pas la force, y envoyaient en leur lieu et place un parent ou un ami quelconque, invoquer le saint dont elle porte le nom, dans les conditions suivantes : l'individu malade ou son représentant se rendait au pré où se trouve le polissoir : dès qu'il avait franchi la haie qui le sépare des prés voisins, il devait aller droit à la pierre sans en détourner sa vue et surtout en observant le silence le plus absolu. Arrivé au polissoir, il y déposait une pièce de monnaie, faisait son invocation, puis continuait son chemin, marchant toujours droit devant lui, sans se retourner et sans prononcer le moindre mot, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'extrémité du pré, opposée à celle par laquelle il était entré. De là, il devait regagner, directement aussi, sa demeure où, dès son arrivée, il recouvrait la santé.

Dans le cas où son état maladif ne lui aurait pas permis de faire lui-même ledit pèlerinage, le parent ou l'ami qui le faisait en son lieu et place non seulement devait observer les mêmes recommandations, mais il devait avoir soin de plus, dès la pièce de monnaie déposée sur le polissoir, casser un petit fragment de la pierre, le rapporter au malade, le mettre immé-

¹ Association française pour l'avancement des Sciences.

diatement dans un verre d'eau, l'y laisser séjourner pendant vingt-quatre heures et donner ensuite ledit verre d'eau à boire au malade. Dès le lendemain, ajoute la légende, celui-ci était guéri.

Le paysan, qui m'avait conduit au polissoir, m'a raconté, avec le plus grand sérieux, qu'il avait fait plusieurs fois le pèlerinage de la Pierre de Saint-Martin et toujours avec succès, d'abord pour sa propre mère, dont un érysipèle avait été guéri ainsi en quarante-huit heures, puis pour lui-même, pour certains maux de tête violents, dont il avait été guéri immédiatement aussi.

M. ATGIER. — La pierre à légende et à offrande dont vient de parler M. Rivière me rappelle qu'il existait jadis dans l'île de Ré, une pierre debout, et que l'on nommait « la pierre qui vire » nom fréquemment donné dans l'ouest aux mégalithes tournant, branlant ou basculant dont le plus beau à mon avis est la pierre dite « Pierre tournisse » située en Vendée à Torfou près Tiffauges il a dix mètres de diamètre, repose sur un pied de 80 centimètres et possède au sommet une cuvette, comme tant d'autres.

Quant à la légende de la pierre qui vire de l'île de Ré, légende se rapportant aussi à une offrande voici en quoi elle consistait; tous les ans la veille de Noël, les magayantes ou pêcheuses de varech allaient déposer dans la cavité du mégalithe des morceaux de pain destinés aux oiseaux. Grâce à cette offrande elles espéraient avoir de bonnes pêches toute l'année mais à la condition toutefois d'avoir apostrophé la pierre par ces mots : « Tourne ou vire » répétés trois fois de suite, car cette pierre avait la réputation de tourner trois fois sur elle-même lorsque, la veille de Noël, sonnait minuit.

Le mégalithe en question se trouvait érigé non loin de la ferme des Grenettes et de la plage de la mer Sauvage à l'intersection des chemins de sable qui vont l'un des Grenettes à St-Martin, l'autre du Bois à la Noue.

Au dire d'anciens habitants du pays le menhir dit « La pierre qui vire de l'île de Ré », formé de roche jurassique avait, d'après les souvenirs la forme indiquée *fig. 9* et était en grande partie ensablé.

Malheureusement le chemin de sable sur le bord duquel il se trouvait placé dut un jour être empierré et le vieux mégalithe, le dernier qui ait résisté à la destruction, subit le sort des précédents, il fut fragmenté, soit comme un monument gênant, soit parcequ'il était le dernier vestige d'antiques croyances, détrônées par des croyances plus nouvelles.

Quoiqu'il en soit son emplacement indiquait, si je puis dire, le lieu saint de l'île, attendu que c'est dans son voisinage que se trouvent les curieux tumuli à chambres et à galeries du Peu-Pierrou où j'ai retrouvé des ossements de brachycéphales (Celts) à côtés de ceux de dolichocéphales (Ibères) entourés d'instruments de toutes sortes en silex bleu, les uns taillés les autres polis.

Ici comme partout le menhir était le satellite de sépultures célèbres. Ces mensurations des crânes de ces sépultures m'ont permis de recon-

naître qu'à l'époque des dolmens la population de cette île était mi-partie Celtique, mi-partie Ibérique.

M. G. COURTY. — Le polissoir de la Brélaudière dont-il a été question ne me paraît présenter aucun intérêt particulier; il rentre dans la catégorie des polissoirs préhistoriques ordinaires. Je tiens cependant à dire en passant qu'il y a lieu de distinguer sur certaines roches des rainures qui quoique analogues aux stries en diffèrent complètement quant au mode de production. Mais ce n'est pas le cas ici.

Les rainures auxquelles je fais allusion sont le résultat d'un frottement opéré au moyen de fragments de grès, je les décrirai en détail prochainement.

REMARQUES SUR LE PATOIS ANGEVIN.

PAR M. LIONEL BONNEMÈRE.

Tout le monde sait qu'à diverses reprises des relations étroites existèrent, au cours de notre histoire, entre l'Angleterre et l'Anjou.

Mon intention n'est point de rappeler les faits qui leur donnèrent naissance, mais seulement de rechercher si ces rapports ont laissé des traces dans la langue et dans les mœurs.

Au nombre de leurs fêtes les plus célèbres les Anglais comptent la Saint-Valentin. Les Angevins la connaissaient bien aussi eux et nous ne pouvons en donner de meilleure preuve que la suivante. Le roi René, dont la mémoire est toujours restée chère à mes compatriotes, ne manquait jamais de la célébrer et au nombre de ses poésies il s'en trouve qui ont été écrites par lui pour la célébrer.

Reste à savoir si l'usage de fêter cette solennité était passé d'Anjou en Angleterre ou d'Angleterre en Anjou. Nous laissons la chose à décider à plus savants que nous.

Je me rallierais volontiers à la seconde de ces deux hypothèses par la raison que, si cette fête avait pris naissance dans le riant pays que la Loire traverse, elle y aurait laissé des traces encore visibles sans doute, ce qui n'est pas à notre connaissance, du moins.

L'influence Anglaise se fait encore sentir chez nous dans ce fait que notre bourgeoisie a conservé l'habitude d'appeler souvent ses enfants du nom de *Lionel* qui, certes, est bien significatif.

Ce vocable se rencontre aussi assez souvent dans cette partie de la province du Maine qui touche notre pays et la raison en est la même.

Mais passons à l'étude du patois Angevin et demandons lui des preuves.

Quand la voyelle E est suivie des consonnes L et surtout R, elle se change toujours en un A.

Exemple : *palle* pour *pelle*, *farme*, *farmier*, *farmage* pour *ferme*, *fermier*, et *fermage*. Rien ne nous serait plus aisé que de multiplier nos exemples,